

NOUVELLE UNITÉ DE PRODUCTION DE BIOGAZ USINE SEINE AVAL

DOSSIER DE PRESSE

9 juillet 2025



SOMMAIRE

[Page 3](#) - **Propos introductif**

[Page 4](#) - **Seine Aval, la plus grande station d'épuration d'Europe**

[Page 5](#) - **Une nouvelle unité de production de biogaz pour conjuguer performance, fiabilité, sécurité et respect de l'environnement**

I - Les enjeux

II - Un projet global

III - Le fonctionnement technique de l'unité

[Page 12](#) - **Focus sur le programme de modernisation de Seine Aval**

[Page 13](#) - **Qui sommes-nous ?**

[Page 14](#) - **Le Groupement d'entreprises pour la réalisation des travaux**

[Page 16](#) - **Informations pratiques**



PROPOS INTRODUCTIF



« Cette nouvelle unité de production de biogaz, la plus grande de France, s'inscrit dans l'ambitieux programme de modernisation des installations de Seine Aval. Elle permettra la valorisation des 130 000 tonnes de boues issues chaque année du traitement des eaux usées de 6 millions de Franciliens, en engrais et énergie locale renouvelable. Le SIAAP est le plus important producteur de biogaz en France. Cette unité constitue également une réponse concrète aux enjeux de sécurité industrielle, de performance opérationnelle et de respect de l'environnement ».

François-Marie DIDIER
Président du SIAAP

« C'est pour SUEZ une grande fierté d'avoir mené à bien, avec ses partenaires, ce chantier structurant pour le territoire en réponse à des défis majeurs. La nouvelle unité de production de biogaz permettra de renforcer la performance de la station d'épuration Seine Aval, tout en réduisant son empreinte environnementale. Elle s'appuie sur les solutions de pointe et l'expertise historique de SUEZ en matière de valorisation des boues d'épuration. Elle témoigne de la relation de confiance construite avec les équipes du SIAAP pour l'accompagner dans la transformation de la station d'épuration de Seine Aval, un site essentiel pour la préservation de l'environnement et la souveraineté énergétique de l'agglomération parisienne ».

Xavier GIRRE
Directeur Général de SUEZ



SEINE AVAL

LA PLUS GRANDE STATION D'ÉPURATION D'EUROPE



Située sur 7 communes des Yvelines (Achères, Conflans-Sainte-Honorine, Maisons-Laffitte, Saint-Germain-en-Laye) et du Val d'Oise (Cormeilles-en-Parisis, Herblay-sur-Seine, La Frette-sur-Seine), l'usine Seine Aval traite chaque jour les eaux usées de 6 millions de franciliens.

UN AMBITIEUX PROGRAMME DE MODERNISATION ET DE TRANSFORMATION

Seine Aval renforce en continu ses performances. Elle est ainsi engagée depuis 2009 dans un vaste programme de modernisation et de transformation de ses installations. Après de nouvelles unités de Prétraitement et de Traitement Biologique, c'est une nouvelle unité de Décantation Primaire qui a été inaugurée le 18 mars 2025. Le projet complet et majeur de rénovation de **la filière de production de biogaz, la plus importante en France**, arrive à son terme avec un démarrage progressif sur plusieurs mois depuis la fin 2024.

Seine Aval accueille également des expérimentations de pointe donnant ainsi une dimension industrielle au programme de recherche du SIAAP.

MAÎTRISER LES RISQUES : UNE PRIORITÉ ABSOLUE

Renforcer la **sécurité des personnes** et la **sûreté des installations** est au centre des priorités du Conseil d'administration du SIAAP. Le site met ainsi en œuvre un grand programme de maîtrise des risques industriels, visant à améliorer encore la sûreté de son fonctionnement avec la mise en œuvre d'un plan d'actions en 4 axes (modernisation, prévention, moyens d'intervention, culture sécurité) répondant notamment aux scénarii de risques incendie, émissions de biogaz... sous l'impulsion du Préfet des Yvelines et du Président du SIAAP. Depuis 2022, une équipe de 42 pompiers d'usine, formés à la gestion des risques industriels, assure ainsi la sécurité du site 24h/24.

La nouvelle unité de biogaz participe à renforcer la sécurité industrielle du site et à remplacer des ouvrages anciens.

PRÉSERVER LE CADRE DE VIE DES RIVERAINS ET LA BIODIVERSITÉ

À Seine Aval, l'objectif est de préserver au mieux le cadre de vie des riverains en privilégiant des installations plus compactes, couvertes et désodorisées et en déployant de nouvelles technologies pour réduire les impacts liés à son activité : des améliorations sur la filière de traitement de l'eau à prolonger sur la filière de traitement des boues.

Objectif : tendre vers le "**zéro nuisance**" pour répondre aux attentes des riverains et des élus locaux.

Des actions visant à **préserver et développer la faune et la flore** sont également mises en place et des aménagements paysagers sont en cours.

AGIR POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA DÉCARBONATION

Certifiée ISO 50 001, Seine Aval est engagée dans une démarche de réduction de son impact.

Ainsi, les boues que génère l'épuration des eaux usées sont valorisées en engrais ou en énergie verte avant un retour au sol par épandage ou compostage.

Le biogaz produit par le site représente **350 GWh annuel**. Le site couvre ainsi **56 % de ses besoins énergétiques** (chaleur et électricité).

Dans le cadre du programme de recherche que conduit le SIAAP, Seine Aval expérimente des innovations, notamment pour mesurer et modéliser les gaz à effet de serre (GES) afin de réduire ses émissions.

UNE NOUVELLE UNITÉ DE PRODUCTION DE BIOGAZ POUR CONJUGUER PERFORMANCE, FIABILITÉ, SÉCURITÉ ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

L'unité de digestion des boues et de production de biogaz réalise la première partie du traitement des boues.

Cette étape de digestion est destinée à **éliminer une partie des matières organiques contenues dans les boues et à produire du biogaz**. La suite du traitement des boues - déshydratation et conditionnement thermique pour hygiénisation - est réalisée sur l'unité de production des boues déshydratées (UPBD). Les boues sont ensuite épandues pour amender des terres agricoles.

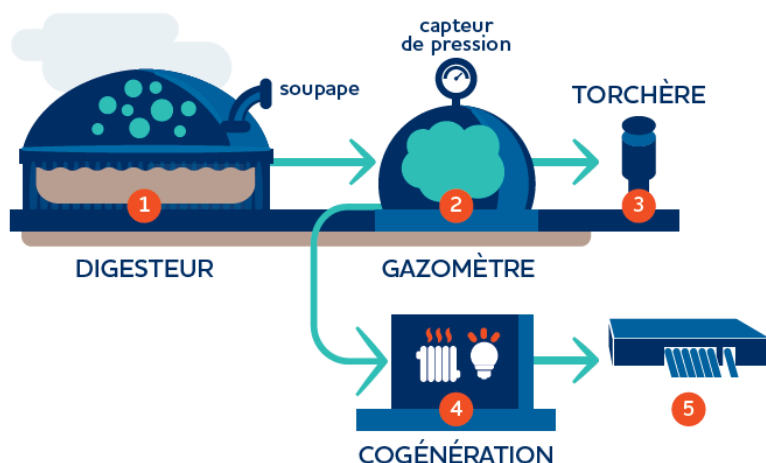
A Seine Aval, le biogaz produit est aujourd'hui entièrement valorisé pour les besoins énergétiques de l'usine concourant ainsi à réduire les coûts de fonctionnement et l'empreinte environnementale du site.

Avec cette nouvelle unité, l'objectif est de **produire suffisamment de biogaz issu de la digestion des boues pour couvrir ses besoins énergétiques** (chauffage des locaux, conditionnement thermique des boues, chauffage des digesteurs, production d'électricité).

Cette nouvelle unité est également aux **meilleurs standards techniques** pour la production de biogaz. Elle respecte les règles de conception intégrant une sécurité intrinsèque. Elle assure que les zones d'effets des digesteurs sont circonscrites dans le périmètre du site et n'atteignent pas le bâtiment d'exploitation. Elle intègre une détection et une extinction incendie automatique. Une durée de vie des ouvrages de 60 ans est garantie.

La modernisation de cette unité représente un enjeu environnemental important, au cœur de la transition énergétique du site.

VALORISATION DES BOUES EN ÉNERGIES (SEINE AVAL)



- Étape 1 Les digesteurs transforment une partie des boues en biogaz.
- Étape 2 Le gazomètre stocke le biogaz.
- Étape 3 La **torchère** brûle le biogaz s'il est produit en trop grande quantité et ne peut être stocké. Elle rejette du CO₂ et non du méthane.
- Étape 4 La **cogénération** est un processus où le biogaz est utilisé pour produire simultanément de l'électricité et de la chaleur.
- Étape 5 L'électricité et la chaleur sont consommées au sein de l'usine.

AUGMENTER L'AUTONOMIE ÉNERGETIQUE DE L'USINE

- **Maximiser la performance énergétique**

Les choix technologiques (isolation, échangeurs de récupération de chaleur...) au meilleur état de l'art permettent de réduire la consommation énergétique de la digestion avec un gain de 10% environ par rapport à l'ancien procédé. Ces gains permettent d'accroître le niveau d'autonomie énergétique par autoconsommation du site (utilisation directe du biogaz ou cogénération). 150 000 Nm³/j de production de biogaz attendus avec un PCS (Pouvoir Calorifique Supérieur) de 7,2 kWh/m³.

LE SAVEZ-VOUS ?

La filière de production de biogaz de Seine Aval est la plus importante en France.

- **Accroître la performance opérationnelle** avec une unité qui permet d'adapter la capacité de traitement à la production de boue future et à l'évolutivité des boues.

Avec la mise en service des nouvelles installations comme la nouvelle décantation primaire, mise en service fin 2023, et de la nouvelle clarifloculation dont la mise en service est prévue en 2027, la nature des boues (concentration en matières en suspension principalement) va évoluer et se différencier. Cette nouvelle unité de méthanisation est conçue pour être flexible.

ZOOM SUR... LES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES

Les boues admises en digestion contiennent de la matière organique (72%). La dégradation de la moitié de ces matières organiques est à l'origine de la production de biogaz.

Ainsi pour l'ensemble des nouveaux digesteurs, l'unité biogaz produit environ 150 000 Nm³ (m³ en condition standard de température et pression) de biogaz par jour, pouvant monter jusqu'à 206 000 Nm³/j en charge maximale.

Ce biogaz est composé à minima à 61% de méthane, 38% de CO₂, 1% d'oxygène, 2% de N₂ et des traces de H₂S et de composés organiques volatils. La présence d'eau dans le biogaz nécessite un séchage avant valorisation.

Il a été fait le choix d'une digestion thermophile (température des digesteurs d'environ 55°C), **plus rapide et efficace** : Digelis® Fast de SUEZ.

L'unité de digestion sera également **plus sobre en énergie** grâce notamment à des échangeurs de chaleur plus performants et à la meilleure isolation thermique de ces digesteurs.

Au global, l'unité de digestion thermophile augmente l'efficacité énergétique globale de l'unité de 10% par rapport au procédé mésophile actuel (digestion à une température d'environ 37°C).

Le biogaz produit permettra d'assurer essentiellement l'autonomie énergétique de la digestion et de l'unité de production des boues déshydratées (UPBD), avec un solde valorisable sur les autres unités de l'usine.

- **Améliorer la sûreté de fonctionnement**

Les digesteurs de Seine Aval étaient anciens (entre 40 et 60 ans).

La conception des nouveaux ouvrages intègre les meilleurs standards des unités de biogaz pour garantir un fonctionnement continu et sûr. Les systèmes de biogaz sont conçus pour être interconnectés entre les grappes nord et sud, et indépendants l'un de l'autre ce qui permet une continuité d'exploitation en cas de défaillance.

- **Renforcer la sécurité industrielle**

La réglementation ATEX (ATmosphère Explosible) a été intégrée dès la conception et est prise en compte dans les consignes d'exploitation. Les zones d'effets des digesteurs (c'est-à-dire les zones susceptibles d'être touchée en cas d'accident de type explosion) sont circonscrites dans le périmètre de l'usine (aucun impact sur les riverains) et n'atteignent pas le bâtiment où se situe le poste de commande de l'installation.

- **Prendre en compte le risque incendie**

Les standards incendie du SIAAP ont été intégrés lors de la conception avec une extinction automatique dans les locaux sensibles (locaux électriques par ex.) et une détection généralisée avec un objectif de disposer de certifications reconnues par les assureurs (APSAD).



MAITRISER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

- **Diminuer l'emprise au sol**

La compacité de la nouvelle unité libère 70 000 m² sur le site de Seine Aval.

- **Assurer l'intégration territoriale**

L'unité est conforme aux réglementations en matière d'odeur, d'acoustique et d'éclairage.

Aujourd'hui, l'unité de production de biogaz est :

Compacte, elle libère 70 000 m² sur le site de Seine Aval

Plus sûre, la détection et l'extinction incendie sont généralisées

Plus sobre, elle permet de **maximiser la performance énergétique de l'unité**

Evolutive, la capacité de traitement s'adaptera à la production de boues futures



Le projet consistait en une reconstruction complète de l'unité de production de biogaz :

- **Modernisation de la filière de digestion des boues** (avec une unité de digestion entièrement neuve) et de production / stockage de biogaz ;
- Modernisation des unités de compression du **biogaz avec des nouvelles installations et des équipements** neufs ;
- **Nouvelle bâche de répartition générale des boues** ;
- **Réalisation de locaux d'exploitation et maintenance** ;
- **Refonte totale du réseau de transport du biogaz** (Moyenne Pression et Basse Pression) et mise en aérien ;
- **Refonte des systèmes d'électricité**, d'automatisme et d'instrumentation de l'unité de production
- **Reprise de la voirie**

La nécessité de maintenir en permanence pendant le chantier le bon fonctionnement des installations et le niveau de traitement conforme aux arrêtés d'exploitation a ajouté une difficulté particulière, de surcroît sur un site classé SEVESO seuil Haut en exploitation.

La nouvelle unité comprend principalement :

- Deux grappes de digestions composées de :
 - ❖ Digesteurs et annexes (échangeurs, brassage au biogaz)
 - ❖ Gazomètres
 - ❖ Torchères
 - ❖ Compresseurs
- Une nouvelle bâche (réservoir) de répartition des boues
- Une désodorisation centralisée
- Une nouvelle chaufferie
- Un bâtiment de contrôle commande modernisé et agrandi

UN PROJET D'ENVERGURE POUR LA PLUS GRANDE UNITÉ DE PRODUCTION DE BIOGAZ DE FRANCE



Notifié en 2016, le marché de conception-réalisation s'est déroulé sur 8 ans.

Après les études de conception et l'obtention des autorisations administratives, les travaux ont démarré en octobre 2020. Ils se sont terminés fin 2024.

Depuis, l'unité est progressivement mise en service et montée en régime, les essais et les réglages étant réalisés par le groupement d'entreprises titulaire du marché.

- **Novembre 2024** : début de la mise en service de la grappe nord (5 digesteurs sur 11) et des installations communes
- **Juin 2025** : début de la mise en service de la grappe sud

La grappe Nord a été réceptionnée par le SIAAP le 2 juin 2025.

L'installation complète devrait être réceptionnée à partir de novembre 2025 par le SIAAP qui l'exploitera directement et en complète autonomie.



Le montant du projet s'élève à **401 M€ HT** dont 373 M€ HT (en euros 2025) pour le groupement. Il a bénéficié de **subventions de l'agence de l'eau Seine Normandie (AESN) à hauteur de 32 M€** et de prêts à taux zéro de l'agence de l'eau Seine Normandie (AESN) pour **16 M€**.



CHIFFRES CLÉS

- 11** digesteurs thermophiles Digelis® Fast de 12 000 m³ chacun
- 44 000 m³** de béton dont 50 % de béton bas et très bas carbone
- 53** pompes à boues, **170** pompes centrifuges, 55 échangeurs de chaleur
- 34** km de tuyauteries
- 710** km de câbles et 26 km de chemins de câbles
- 1 000** tonnes de structures métalliques pour le process
- Jusqu'à **350** compagnons sur site
- 2 000 000** heures de travail dont 46 000 en insertion

ZOOM SUR... LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU CHANTIER

La technologie Digelis® Fast de digestion thermophile offrant une cinétique de digestion deux fois plus rapide qu'en conditions mésophiles et en conséquence des ouvrages avec une emprise au sol réduite de 30 % et moins volumineux pour une économie de béton de 35 %.

Sur les 44 000 m³ de béton utilisés, 19 800 m³ de béton très bas carbone (45 %) et 2 400 m³ de béton bas carbone (5 %).

III – LE FONCTIONNEMENT TECHNIQUE DE L'UNITÉ

FONCTIONNEMENT DE LA DIGESTION DES BOUES

L'unité de digestion comporte deux files de traitement des boues, comprenant 11 digesteurs thermophiles au total. La capacité des digesteurs s'ajuste pour absorber les à-coups de charge,

Les **digesteurs** sont regroupés en deux grappes de 5 et 6 digesteurs.

Le nouveau **bassin (bâche) de répartition générale** (BRG) permet de séparer les boues selon leur nature et peut aussi fonctionner en boues mixtes.

L'alimentation de chaque digesteur en boues fraîches passe par un système d'échangeurs complexe boue-eau-boue permettant à la fois de chauffer les boues fraîches à la température de digestion et de récupérer la chaleur des boues digérées.

Les boues digérées sont ensuite pompées et renvoyées vers un bassin de reprise des boues avant d'être transférées vers l'unité de production des boues déshydratées (UPBD).

CIRCUIT DE LA BOUCLE D'EAU CHAUDE

La nouvelle boucle d'eau chaude est alimentée par les turbines à gaz (TAG) ou par les nouvelles chaudières. Elle bénéficie également des apports de récupération de chaleur sur les compresseurs de biogaz Moyenne Pression.

Elle alimente les consommations de l'unité de production de Biogaz (chauffage boues fraîches et recirculation, chauffage locaux).

DÉSODORISATION

La désodorisation de l'unité est de type biologique. Elle est centralisée (une seule unité comportant trois files dont deux suffisent pour satisfaire les performances) et située à proximité de la bâche de répartition générale (BRG) qui représente les débits d'air vicié les plus importants.



FOCUS SUR LE PROGRAMME DE MODERNISATION DE SEINE AVAL

L'usine Seine Aval est engagée dans un ambitieux programme de modernisation et de transformation, projet inscrit au schéma directeur d'assainissement de la zone centrale d'Île-de-France.

L'objectif de cette refonte est d'**améliorer les performances épuratoires** de l'usine afin de répondre aux exigences européennes sur la qualité de traitement (Directive sur les eaux résiduaires urbaines - DERU) et de contribuer au bon état écologique de la Seine (directive cadre sur l'eau - DCE), tout en **optimisant ses modes d'exploitation et en réduisant les impacts liés à son activité**.

L'usine est organisée en deux pôles distincts, le premier dédié au traitement des eaux usées (Unité de Production des Eaux et Irrigations - UPEI), le second au traitement final des boues qui sont issues de l'épuration (Usine de production des Boues Déshydratées - UPBD).

S'agissant du traitement des eaux usées, après la refonte des unités du prétraitement (mise en service en 2015) et de traitement biologique (mise en service en 2017), la troisième et dernière étape du programme est aujourd'hui opérationnelle : l'unité de décantation primaire a été mise en service en 2025.

Après le traitement de décantation primaire, le traitement biologique des eaux usées combine deux technologies performantes : la **file biofiltration** traite 80 % du volume via ses unités de nitrification/dénitrification, qui éliminent la pollution azotée. La **file membranaire** traite les 20 % restants par la technologie d'ultrafiltration membranaire, qui produit une eau répondant aux normes les plus strictes qui peut être utilisée comme eau industrielle dans le process à la place de l'eau potable.

S'agissant du traitement des boues, la nouvelle unité de digestion permet de sécuriser la production de biogaz avec une installation aux meilleurs standards en termes de sûreté de fonctionnement et de rendement.

Enfin, une réhabilitation de l'usine de traitement des boues déshydratées débute avec la rénovation d'équipements anciens pour intégrer les techniques les plus modernes, réduire la consommation d'énergie et renforcer la sûreté du site tout en garantissant la résilience aux évolutions réglementaires.



QUI SOMMES-NOUS ?



Le SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) est le service public industriel qui traite 7J/7, 24H/24 les eaux usées, pluviales et industrielles de l'agglomération parisienne. Grâce à ses 470 km de collecteurs, ses 6 usines d'épuration et à l'action de ses 1800 agents, il contribue à protéger l'équilibre écologique de la Seine et de la Marne et à préserver l'environnement pour plus de 9 millions de Franciliens. Le SIAAP est aujourd'hui un acteur majeur de la transition énergétique grâce à ses choix industriels et à ses actions pour valoriser les produits issus du traitement des eaux usées et produire de l'énergie durable (chaleur, électricité, biogaz) au service des territoires et de l'environnement. Pour en savoir plus : www.siaap.fr / Twitter @Le_Siaap



Depuis plus de 160 ans, SUEZ apporte des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, face à des défis environnementaux grandissants. SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions innovantes et résilientes. Présent dans 40 pays avec 40 000 collaborateurs, le Groupe permet également à ses clients de créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et de leurs services, et de conduire leur transition écologique en y associant leurs usagers. En 2024, SUEZ a fourni de l'eau potable à 68 millions de personnes dans le monde et des services d'assainissement à 44 millions de personnes. Le Groupe a produit 8 TWh d'énergie à partir des déchets et eaux usées. En 2024, SUEZ a réalisé un chiffre d'affaires de 9,2 milliards d'euros. Pour en savoir plus : www.suez.com / Twitter @suez Contacts

LE GROUPEMENT D'ENTREPRISES POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX



L'expertise de SUEZ en conception et construction d'infrastructures de traitement d'eau de grande envergure et la conduite de chantiers complexes a démarré en 1939.

Aujourd'hui le Groupe est fort de plus de 10 000 réalisations : usines de production d'eau potable, usines de dessalement d'eau de mer, stations d'épuration des eaux résiduaires urbaines, unités de traitement et de valorisation des boues d'épuration.

SUEZ a également construit une solide expertise dans les infrastructures de digestion des boues d'épuration.

Fort de 50 ans d'expérience dans la conception, la construction et l'exploitation d'installations de digestion des boues d'épuration, SUEZ a construit plus de 85% du volume de méthanisation de boues en France et dans le monde 1,5 millions de m3 de digesteurs.

Exemple :

- STEP d'Alexandrie Est – 4 digesteurs de 16 000 m3 chacun permettant de réduire les volumes de boues de 35%, d'atteindre 70 % d'autonomie énergétique et de réduire de 65 % les émissions de Gaz à Effet de Serre par rapport à l'installation pré-existante en prenant en compte la construction et l'exploitation.

La digestion apporte une solution de gestion efficace pour les boues d'épuration et les déchets organiques : elle permet de stabiliser ces déchets, tout en produisant de l'énergie locale et renouvelable (biogaz), qui est ensuite réinjecté dans réseaux de gaz ou transformé en électricité et en chaleur, et du digestat utilisé comme amendement organique des sols, en remplacement des intrants chimiques.

SUEZ investit dans le développement de cette filière qui participe à la création de boucles locales et à la transition énergétique des territoires. En 2025, le Groupe a lancé plusieurs projets majeurs de méthanisation sur des stations d'épuration, contribuant ainsi à la transition énergétique des territoires :

- STEP Saint-Jean à Carcassonne : 4 500 MWh de biométhane par an à partir de 60 000 tonnes de boues d'épuration, permettant d'éviter l'émission de 1 200 tonnes de CO2 par an.
- STEP des Eaux Blanches à Sète : 500 000 Nm3/an de biométhane à partir de 3 000 tonnes de matières sèches, réinjecté dans le réseau GRDF, et récupère 2 800 MWh de vapeur issue de l'UVE voisine pour sécher les boues. Dès 2025, cette vapeur permettra de chauffer le digesteur, et ainsi renforcer la performance de la méthanisation
- La future STEP Haliotis 2 à Nice, un modèle d'usine ressource pour une gestion optimisée des boues : 43 GWh par an de biométhane seront produits à partir de 18 000 tonnes de matières sèches.



Filiale de VINCI Construction, **Chantiers Modernes Construction** est spécialisée dans le domaine des travaux publics et du génie civil en Île-de-France.

Chantiers Modernes Construction rassemble les compétences les plus larges pour concevoir, construire ou réhabiliter tous types de projets : ouvrages d'art ou de génie civil, infrastructures de transport, grands équipements industriels ou fonctionnels, et travaux souterrains.

Forte d'une expertise reconnue et du savoir-faire de ses 745 collaborateurs, Chantiers Modernes Construction est un acteur-clé sur le territoire francilien. L'entreprise contribue à réinventer la ville au travers de grands projets d'aménagements urbains comme ceux réalisés dans le cadre du Grand Paris.



Filiale du groupe DEMATHIEU BARD, **DEMATHIEU BARD CONSTRUCTION** est un acteur majeur des infrastructures et du génie civil en France.

Forte de ses expertises reconnues en génie civil pluridisciplinaire, DEMATHIEU BARD CONSTRUCTION conçoit, aménage, réhabilite et réalise des ouvrages complexes qui accompagnent les transformations des territoires. Elle répond ainsi aux enjeux concrets de mobilité, d'aménagement urbain, de transition énergétique et de performance environnementale, avec la réalisation d'ouvrages d'art, d'infrastructures de transports, de sites industriels et énergétiques (hydrauliques, thermiques, nucléaires), ainsi que de travaux souterrains.

Dans le domaine hydraulique, l'entreprise intervient sur des installations stratégiques, en apportant des solutions techniques adaptées aux exigences actuelles en matière de gestion de l'eau, d'optimisation des ressources et de sécurité des ouvrages. Ces projets s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue et de contribution aux objectifs de transition énergétique.

Présent sur l'ensemble du territoire, et particulièrement en Île-de-France, DEMATHIEU BARD CONSTRUCTION s'engage aux côtés des maîtres d'ouvrage publics et privés pour bâtir des infrastructures performantes, durables et adaptées aux enjeux actuels. L'entreprise intervient notamment sur le Grand Paris Express, l'aménagement de centres de maintenance, le remplacement d'ouvrages ferroviaires... Elle est également un partenaire de confiance pour la régénération du patrimoine, en valorisant les ouvrages existants à travers des opérations de réhabilitation ambitieuses et techniques.



Héritier de plus d'un siècle d'expérience dans le domaine de l'eau et fort de ses bureaux d'études intégrés (associant hydrauliciens, ingénieurs traitements des eaux et concepteurs-projeteurs), **Sogea Environnement** se positionne comme un acteur incontournable sur les métiers de l'eau en France.

Chaque jour, nos équipes accompagnent les acteurs publics et privés dans leurs réponses aux enjeux de développement urbain, de transition écologique, des nouveaux usages et du vivre-ensemble.

À travers des solutions sur mesure, des techniques de construction respectueuses de l'environnement et des expertises reconnues, nos collaborateurs mobilisent un panel de ressources et de savoir-faire, qui se concrétisent par la réalisation de projets de toutes tailles sur l'ensemble du territoire.

Aujourd'hui, notre polyvalence technique nous permet d'œuvrer à la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance et la réhabilitation de tous les types d'ouvrages présents à chaque étape du cycle de l'eau.



Tanguy du BOUËTIEZ est Architecte diplômé d'Etat, fondateur de l'agence **THETIS**. Les activités de THETIS s'exercent depuis 1988 dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat, individuel et collectif, des équipements scolaires, hôteliers et sportifs, du tertiaire et de l'industriel. Aujourd'hui, THETIS intervient majoritairement sur de grands projets industriels publics et privés à vocation environnementale, à dessiner ou redessiner : créer, étendre, réhabiliter. Son travail se distingue par une attention particulière portée à la qualité visuelle et d'usage des constructions, à la durabilité des matériaux et à la mise en valeur des sites.

INFORMATIONS PRATIQUES



Service public de l'assainissement francilien

Contact presse :

Bérengère GREE

Directrice de la communication

berengere.gree@siaap.fr

06 33 52 89 86



Contacts presse

suez.media@suez.com

+33 (0)6 32 18 39 54

Crédits photos :

Franck Dunouau

